



Action en partenariat avec Association « Pour le village de Samaane »

Vivre en brousse, travaille depuis 2006 auprès de populations démunies de 10 villages de brousse au Sénégal (+ de 10 000 personnes concernées). Après avoir réalisé près de 80 puits, et un forage de 104m de profondeur, équipé d'une pompe solaire (80 panneaux) alimentant un château d'eau de 50 m³, Vivre en brousse a, en 2009, démarré un grand programme de construction et réhabilitation d'installations hydrauliques et agricoles.

Ce grand programme sur 3 ans (850 000 €) est financé par le Ministère des Affaires Etrangères relayé depuis cette année par l'AFD (Agence Française de Développement) ; l'agence de l'eau Loire Bretagne mais aussi localement par les SIAEP de Sioule et Morge, Basse Limagne et SEMERAP sans oublier SEMIDAO basée en Isère, entreprises qui nous apportent également les compétences techniques nécessaires pour élaborer et suivre ce programme.

Ce sont 4 nouveaux forages (35, 96, 116 et 125 m de profondeur) et 5 châteaux d'eau qui ont été construits en 2009. Les équipements hydrauliques, tous identiques, afin de faciliter la maintenance préventive ou corrective, ont été installés dans des locaux techniques construits à proximité des châteaux d'eau.

Les travaux sont exécutés par des entreprises locales sous la conduite de notre partenaire SCIEPS. Le personnel est recruté au niveau des villages, créant ainsi de l'emploi et assurant des formations aux jeunes.

Toutes les actions entreprises sont décidées suite à une large concertation des populations concernées et des autorités locales dans le respect des objectifs et des exigences gouvernementale. Elles sont programmées selon un planning prenant en compte les urgences et surtout les disponibilités financières. Toutes les décisions sont prises avec accord de l'ADSL (association pour le développement du secteur des Louly).

Cette année 2010, le programme se poursuit dans 3 villages dont le village de Samaane.

Le forage est remis en service avec un équipement hydraulique neuf :

Pompe et groupe électrogène

Pose de 2 bornes fontaines

Pose de canalisations pour alimenter les 2 bornes fontaines et le périmètre maraîcher

Pose de prises d'eau

Construction bassins et abreuvoir

Réhabilitation de l'abri du groupe électrogène

Tous ces travaux pour un montant de : 12 729 €

Un château d'eau de 20 m³ a été construit, montant : 19 788 €

Travaux pour un total : 32 517 €

Fait à Paugnat, le 16 septembre 2010

La Présidente

Martine MOY

Association Loi 1901 - Vivre en Brousse

Siège : 63, route de Volvic - 63410 PAUGNAT